



INSCRIPTION SAISON 24/25 : CONDITIONS DE PAIEMENT

TOUTE INSCRIPTION EST DEFINITIVE ET AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCORDE.

- 1) Pour toute inscription, **le paiement doit être complet même si des différés sont acceptés. L'inscription se fait en ligne, le paiement peut être en ligne ou sur place.**
- 2) Une inscription = un paiement. Exemple pour 2 enfants, merci de faire 2 règlements différents.
- 3) Modes de paiements acceptés :
 - **Paiement en ligne 1 fois (CB) ou 3 fois (prélèvement SEPA)** (si inscription en juin/juillet : échéances 2 mois/ A partir d'août échéance 1 mois)
 - **Paiement sur place (après inscription en ligne) :**
 - **CB** accueil du PUC
 - **Chèques** (1 ou 3x)
 - **ANCV** (coupons sports/chèques vacances papier)
 - **Réduc Sport/ Pass Sport** avec remise d'un **chèque de caution de 50€** si justificatif non remis (numéro de dossier pas QR Code).
 - **LABAZ** avec remise d'un chèque de caution de 100€ si justificatif non remis (numéro de dossier pas QR Code).
 - **Espèces** (demander la délivrance d'un reçu à l'accueil du PUC)

CAF 75 : Après paiement de la cotisation totale au PUC, possibilité de se faire rembourser par la CAF des tickets Loisir (présentation du document CAF au PUC pour validation).

- 4) Après validation de l'inscription et paiement réalisé par CB, Sepa, chèque ou espèces, aucun remboursement et échange ne pourra être accordé pour les ANCV, Réduc Sport/Pass Sport, (le chèque de caution sera détruit).
- 5) Pour toute demande de validation immédiate du paiement, merci de bien vouloir payer en ligne.
- 6) **Le reçu d'inscription et paiement peut être téléchargé sur votre espace adhérent.**

Nous vous souhaitons une belle saison sportive au PUC !

La Direction